



Question concernant la prise en charge a 100 pourcent de la secu

Par krislenny

Bonjour,
voilà, ma femme a accouché de 2 enfants qui ont 4 ans et 2 ans aujourd'hui,
suite à cela elle a eu une éventration et une hernie ombilicale avec une surcharge pondérale elle a donc décidé de faire une abdomino-plastie avec prise en charge à 100 pourcent de la secu .
Le 100 pourcent a été refusé par la secu suite à une visite avec un médecin conseil.
Elle a donc fait un recours auprès de la secu car ce refus est injustifié pour le chirurgien privé avec qui elle avait pris contact pour faire cette opération.
Elle a envoyé à la secu sa lettre motivant l'incompréhension du refus avec des photos qui l'accompagnent qu'elle devait faire avant l'opération.
elle a donc envoyé en recours tout ceci en recommandant avec accusé de rec.
ma question est la suivante:
combien de temps doit-on attendre leur réponse et y a-t-il un délai qu'il ne doit pas dépasser qui jouerait en notre faveur?
merci de ce que vous pourrez m'apporter
christophe